ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
140 HEURES.

EFFECTIF
15 STAGIAIRES.

TARIF
2 700,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Créer, ouvrir ou reprendre une entreprise de transport de voyageurs < 9 places
Gestionnaire de transport

Equivalences: Equivalences, passerelles, débouchés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris
Pas de prérequis

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

2 mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Se présenter à l'examen en vue de l'obtention de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes et permettre à son détenteur d'être le gestionnaire de transport d'une entreprise de transport routier de personnes utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Attestation de formation
Attestation de fin de formation remise au participant.
En cas de réussite à l'examen : Attestation de fin de formation remise au participant comportant les notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen.
En cas d'échec : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril 2012 – chapitre VII).
Sans niveau spécifique
Code RS : 5855
Code Certif Info : 76873
Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Date d'enregistrement de la certification : 04/02/2022
Fin de validité de la certification : 31/12/2026

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
L'examen professionnel se compose d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise. Le nombre total de points est de 200. Il se décompose comme suit : QCM :100 points ; épreuve à réponses rédigées : 100 points.
Sont déclarés reçus les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves une note au moins égale à 120 sur 200, sous réserve qu'ils aient obtenu au moins 50 points pour le QCM et 40 points pour l'épreuve à réponses rédigées.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
Formateur habilité à la préparation de l'examen attestation de capacité validé par la DEAL Martinique et déclaré par le centre de formation sur l'agrément du centre d'examen.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com
FORMALIB
Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftral.com
Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1. Identifier les objectifs et étapes de la formation
Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques
Tour de table

2. Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport de personnes
Personnalité juridique
Obligations du commerçant
Différentes formes d'entreprise
Facturation
Responsabilité civile et pénale
Evaluation : QCM
3. Déterminer le cadre règlementaire et juridique des transports routiers de personnes
Les institutions administratives et leur rôle
Accès à la profession
Les contrats
Les Sanctions administratives et pénales liées à l'exercice de la profession de transporteur
Evaluation : QCM
4. Identifier les principes de la règlementation et de la gestion sociale
Réglementation sociale
Formation du contrat de travail
Durée du travail
Rupture du contrat du travail
Règlement des conflits
Evaluation : QCM
5. Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation
Le véhicule
Les équipements spécifiques TPMR
Règles générales de circulation
L'hygiène, la sécurité et l'environnement
Evaluation : QCM
6. Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise de personnes
Analyser les coûts de transport, être en mesure d'adapter ses prix de vente
Plan de financement et de trésorerie
Connaître les comptes de résultats
Maîtriser les principales analyses financières qui découlent des comptes
Fiscalité applicable à l'entreprise de transport
Evaluation : QCM
7. Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale
Etude du marché
Politique commerciale
Les marchés en TRV
Evaluation : QCM
8. Bilan et synthèse de la formation
Bilan
Synthèse
Evaluation de satisfaction

9. Examen

Epreuve des QCM (50)

Epreuve de questions à réponses rédigées

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Nombre de stagiaires inscrits : 8
Nombre de stagiaires présentés à l'examen : 7
Nombre de stagiaires ayant réussi : 7
Taux de réussite : 100 %
Taux de satisfaction : 100 %
Nombre de répondants : 7
Taux d'abandon : 12,50 %
Taux de recommandation : 100%